

CØNTRE LA LOI TRAVAIL NUMÉRO 2 !

Seul 1 électeur sur 7 a voté pour le programme de Macron aux élections législatives. Pourtant, **il veut imposer une super loi El Khomri** en passant par ordonnance pour éviter les amendements. **Son projet, c'est :**

- **Créer un droit du travail différent dans chaque entreprise** : les salaires, les conditions de travail ou les protections en cas de licenciement seront négociés dans l'entreprise et pourront être moins favorables que la loi !
- **Supprimer les aides aux personnes licenciées** : aujourd'hui, un plan de sauvegarde de l'emploi (reclassement, formations, primes de départ) est obligatoire après le licenciement de 10 personnes. Ce seuil va être relevé : **des milliers de salariés licenciés seront sans aide.**
- **Donner plus de pouvoir aux employeurs**, en leur permettant de convoquer des référendums d'entreprise pour déroger au droit.
- **Casser le CDI** avec la création du CDD de chantier que l'employeur peut rompre à tout moment sans verser d'indemnité. En plus, le travail de nuit facilité et le renouvellement illimité du CDD sont envisagés.
- **Désarmer les salariés**, avec la fusion du comité d'entreprise, du comité hygiène sécurité et conditions de travail et des délégués du personnel en une instance, avec moins de droits et discutant par internet avec l'employeur.
- **Etablir des barèmes aux prud'hommes** : **les employeurs hors-la-loi mettront de côté la somme nécessaire pour licencier illégalement** syndicalistes, femmes enceintes, salariés âgés...

Exigez d'Olivier Falorni, député, un vote contre la validation des ordonnances Macron :

- courriel : ofalorni@assemblee-nationale.fr

- twitter : @OlivierFalorni

- Tél. : 05.46.07.34.00

LE CODE DU TRAVAIL, CE N'EST PAS LE PROBLÈME

Depuis 30 ans, c'est toujours la même rengaine : **il faudrait détruire le code du travail pour créer de l'emploi**. Pourtant, partout où ces politiques ont été menées, des millions de salariés sont passés sous le seuil de pauvreté et aucun emploi n'a été créé.

La France insoumise s'oppose à cette nouvelle régression injuste et inefficace : ainsi, à l'Assemblée nationale, nos député.e.s ont déposé 132 amendements au projet de loi sur les ordonnances. **C'est plus que tous les autres groupes réunis !**

LA FRANCE INSOUMISE C'EST :

- Un programme cohérent et moderne : *L'Avenir en commun*
- 7 millions de voix et 20% pour Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle
- Un groupe à l'Assemblée nationale pour porter la voix du peuple
- Plus de 500 000 insoumis partout en France
- 4 000 groupes d'appuis pour agir près de chez vous

LES PROPOSITIONS DE LA FRANCE INSOUMISE :

- Création de 3 millions d'emplois par la relance de l'activité, la transition écologique, le protectionnisme solidaire
- Abrogation de la loi El Khomri
- Interdiction des licenciements boursiers et droit de veto aux représentants des salariés sur les décisions stratégiques
- Hausse du SMIC et application des 35h réelles
- Droit pour les salariés de reprendre leur entreprise en coopérative si l'actionnaire veut la fermer ou délocaliser
- Maximum de 10 % de CDD par entreprise (5 % dans les grandes entreprises)
- Renforcement de l'inspection du travail
- Lutter contre l'ubérisation en faisant respecter les obligations sociales et fiscales

Pellicam SN • RCS B 622 053 189 • Ne pas jeter sur la voie publique

JE REJOINS LA FRANCE INSOUMISE !
www.lafranceinsoumise.fr